EOLIEN : Des permis de construire accordés pour six éoliennes à Orain

La préfecture de Côte d'Or a délivré le 27 novembre 2015 les permis de construire de six éoliennes d'une puissance unitaire de 2,7 MW à Orain, au nord-est du département de la Côte-d'Or, soit une puissance totale de 16,2 MW. Ce projet porté par la société EOLE RES (site à Dijon) devra encore obtenir une autorisation d'exploiter au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) dont l'instruction est en cours. La demande d'autorisation d'exploiter au titre des ICPE du parc éolien d'Orain fera l'objet d'une enquête publique au cours de l'année 2016. Avec ce projet, la Côte-d'Or compte 474 MW autorisés pour 210 éoliennes.